

Règlement pour une utilisation respectueuse du gîte et du voisinage



Vous allez séjourner dans une maison bourguignonne du XVIII^e siècle au cœur d'un site aussi tranquille que le cours de la Saône. La location du gîte vaut acceptation de ses règles de savoir-vivre et indique que vous avez pris connaissance de ces informations destinées à faciliter votre séjour.

Lisez attentivement les articles : 5-Utilisation des lieux, 8-draps de linge, 10-animaux et 11-poubelles.

1. Durée de location

Le gîte vous est loué pour la période définie lors de la réservation. Avec accord préalable du propriétaire, la durée de séjour pour un être prolongée aux conditions tarifaires en vigueur.

2. Arrivée 15h00 Départ 11h00

Vous nous informez de votre heure d'arrivée et de départ. Le temps passé au rangement se fait avant l'heure de départ.

3. Parking et accès

Le parking est situé dans la cour. Il est interdit de se garer dans le pré.

4. Remise des clés-État des lieux

Les clés du gîte sont remises à la personne ayant réservé. À l'entrée dans le gîte, vous prenez connaissance des règles de fonctionnement du gîte (accès, eau, électricité, poubelle...) Et des différents appareils (lave-vaisselle, four, etc...). Si vous avez des remarques, n'hésitez pas à nous en faire part.

5. Utilisation des lieux. Fêtes

Le locataire respecte le caractère paisible des lieux et en fait un usage conforme à leur destination. Le volume sonore à l'intérieur et à l'extérieur du bâtiment est contenu afin de respecter la tranquillité du voisinage. Le locataire assure lui-même le contrôle des incidents de sa location. A la suite des abus constatés, les fêtes ne sont pas autorisées.

6. Capacité d'accueil

La capacité correspond au tarif de base de 12 personnes. Nous vous demandons de nous indiquer si vous hébergez des personnes en plus du nombre prévu dans votre réservation. Vous devez respecter la capacité maximum d'accueil du gîte.

7. Literie

Les lits sont équipés d'un protège-matelas et de sous-taies pour les oreillers qui **doivent être maintenues en place à votre départ**, sauf en cas d'accident où ils devront être lavés.

8. Draps et linge de maison

Les draps sont fournis. Vous devez obligatoirement mettre :

- Un drap housse sur le protège-matelas
- Une housse de couette
- Une taie par-dessus la sous-taie d'oreiller.

Avant votre départ, les draps, les housses et les taies d'oreillers sont déposés dans le panier à linge à côté de la machine à laver. S'il est constaté que les couettes sont utilisées sans housse, leur nettoyage sera facturé et retenu sur la caution. De même, si serviettes de toilette et torchons sont fournis, à votre départ, merci de déposer les torchons et les serviettes utilisées dans le panier à linge.

9. Gîte non-fumeur

Fumer n'est pas autorisé à l'intérieur du gîte. Ne jetez pas les mégots à l'extérieur.

10. Animaux

Les animaux sont acceptés à l'extérieur du gîte dans le respect de l'hygiène et de la propreté du bien pas d'animaux sur les lits et les canapés. A l'extérieur veillez à ce que votre compagnon à quatre pattes ne divague pas dans le voisinage d'autres habitants du village ont eux aussi des animaux. Prenez garde à ce que vos compagnons n'importent pas les promeneurs. De la même façon leurs déjections se trouvant dans le périmètre de la propriété devront être ramassées et déposées dans le compost à gauche du portail.

11. Poubelles- Tri sélectif-Compost

Les frais de ménage n'incluent pas la gestion des poubelles. Des sacs poubelles sont à votre disposition. Vous devez mettre dans la poubelle à l'entrée du gîte (à gauche du portail).

12. Mobilier-Matériel

Merci de ne pas sortir le mobilier d'intérieur à l'extérieur. Vous devez avoir une responsabilité civile séjour voyage. Tout le matériel dégradé ainsi que toute casse (vaisselle notamment), doit être signalé et pourra faire l'objet d'une retenue sur la caution. Le mobilier de jardin extérieur peut être déplacé à votre guise pour votre confort et celui de vos voisins. Autre équipement : barbecue à charbon, cafetière électrique, filtre, grille-pain, bouilloire, appareil à raclette, accès Internet wifi.

13. Parquet dans les chambres et à l'étage

Toutes les chambres sont équipées de parquet en bois merci d'en prendre soin :

- évitez les chaussures dans les chambres. Nous préférons vivement qu'elles restent au rez-de-chaussée.
- Fermez les fenêtres et les Velux quand vous vous absentez pour ne pas risquer des dégâts en cas de pluie.

14. Décoration

Les fixations dans les murs au moyen de clous, vis, punaise, ruban adhésif, patafixne sont pas autorisées.

15. cuisine

Utilisez le matériel de cuisine et la vaisselle uniquement à des fins alimentaires. L'électroménager est en bonne état de marche, merci d'en respecter les règles d'utilisation. En fin de séjour, la vaisselle doit être propre et rangée.

16. Sanitaires

Hormis le papier hygiénique, rien ne doit être jeté dans la cuvette des WC. Les lingettes, couches, tampons, serviettes périodiques, bâtonnets ouatés...., sont être déposés dans les poubelles mises à disposition munies au préalable de sacs poubelles.

17. Electricité / Eau

Les charges sont incluses dans le prix de la location l'eau électricité de façon éco responsable. Pour limiter les consommations, penser à éteindre ou baisser le chauffage en cas d'absence, veillez à ne pas laisser couler l'eau inutilement.

18. Chauffage

Le gîte est muni d'un chauffage central avec une chaudière à granulés de pellets.

Les granulés de pellets ne sont pas compris dans la location il faut compter environ 1 à 3 sacs par jour suivant la température extérieure de 15 et -5 degrés (un sac de granulés fait 15 kg).

19. pannes et points de dysfonctionnement

En cas de panne de dysfonctionnement, contactez le propriétaire ou la personne qui vous a remis les clés. Nous déciderons ensemble de la marche à suivre et nous ferons au mieux pour y remédier au plus vite.

Je soussigné.e Mr, Mme, Mlle, désigné.e locataire, reconnais avoir pris connaissance de ces règles et informations et les accepte. J'ai pris bonne note que le non-respect de ces règles peut entraîner une retenue proportionnée sur la caution de garantie.

date et signature avec la mention manuscrite « lu et approuvé »

.....
.....
***merci d'avance de votre participation au bon fonctionnement du gîte.
Prière de laisser cet endroit aussi propre que vous l'avez trouvé en entrant***

Numéro utile

Urgence médicale : 15

Pompier : 18

Propriétaire : Mr Janinet Éric : 06 29 17 30 54

Internet : Box Wifi

Nous vous souhaitons un bon séjour.



Gîte du moulin Tapin 71240 Mancey